



CMPEA DE THIERS

**CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS**

PATIENTÈLE

Le CMPEA est un service de pédopsychiatrie du CH de Thiers.

Il s'adresse à des enfants et à des adolescents d'un âge compris entre 0 et 18 ans. A partir de 17 ans, ils peuvent être orientés en psychiatrie adulte.



LES MISSIONS

- Organisation des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires
- Prise en charge des enfants ayant des difficultés ou des troubles d'origine affective, psychologique et/ou familiale
- Orientation des familles vers différents services ou partenaires si la PEC CMP seulement est insuffisante ou non adaptée



ORGANISATION SECTORIELLE

- Le secteur « enfant-adolescent » est rattaché à l'hôpital de Thiers et comporte trois implantations : Ambert, Cournon et Thiers
- Les patients sont orientés vers un de ces trois CMP en fonction du secteur géographique de leur lieu de résidence.
- Sur le secteur de Thiers, la population de moins de 18 ans représente 14000 personnes et celle de 3 à 10 ans, 7270 personnes.



L'ÉQUIPE DU CMPEA DE THIERS

- 1 pédopsychiatre (ETP 50%) : Dr Galimard
- 1 interne
- 3 psychologues (260 %) : Mmes Hamery, Noyer, Pénélon
- 1 psychomotricienne (70%) : Mme Grégoire
- 1 orthophoniste (100 %) : Mme Raimbault
- 1 éducatrice spécialisée (100 %) : Mme Aguiar
- 1 secrétaire médicale (100 %) : Mme Chiab



LA DEMANDE (1)

- La demande est croissante et actuellement voici les délais pour obtenir un rendez-vous :
 - Pédopsychiatre : plus de places disponibles, le médecin est en partance.
 - Psychologues : 18 mois
 - Psychomotricienne : 18 à 24 mois
 - Orthophoniste : 18 à 24 mois



LA DEMANDE (2)

- Face à ces délais, nous avons mis en place un système de liste d'attente prioritaire. Sont concernés :
 - Les TSA et troubles sévères du développement
 - Les situations d'urgence (TS, catastrophe, déscolarisation...)
 - Les problématiques psychologiques dans le cadre de séparation
 - Les suivis en cours



LES PARTENAIRES

- Nous sommes amenés à travailler avec différentes institutions :
 - Éducation nationale
 - PMI (protection maternelle infantile)
 - PJJ (protection judiciaire de la jeunesse)
 - Psychiatrie adulte
 - Associations ou structures en lien avec la protection de l'enfance (ADSEA, ARPFE, ANEF,...)
 - ASE (aide sociale à l'enfance)
 - Professionnels libéraux
 - Etablissements de soins...



LA DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

- La famille prend contact avec le CMPEA sur conseil de l'école, du médecin généraliste, du médecin scolaire, de leur propre initiative...
- La demande est reçue par la secrétaire médicale qui remplit un formulaire de recueil d'informations.



ETUDE DE LA DEMANDE

- La demande ne relève pas du CMPEA :
l'orientation la plus adaptée est proposée (bon secteur, autre professionnel,...)
- La demande relève du CMPEA : le médecin étudiera la demande et orientera vers le ou les bons professionnels du service (rendez-vous avec un pédopsychiatre, une psychologue ou une éducatrice).



RENDEZ-VOUS MÉDICAL

- Le médecin reçoit l'enfant accompagné d'au moins un des deux parents.
- Les parents viennent à ce rendez-vous avec tous les documents nécessaires (comptes-rendus médicaux, scolaires, carnet de santé,...).
- En fonction des observations, le médecin orientera vers les psychologues, éducatrice, psychomotricienne ou orthophoniste et/ou poursuivra le suivi médical.
- S'il y a juste un besoin de psychomotricité ou d'orthophonie, l'enfant est renvoyé en libéral.



POPULATION PRISE EN CHARGE

- Sur l'année 2017, selon les consultations des médecins, voici les trois profils les plus récurrents (CIM X) :
 - Trouble du comportement et trouble des émotions
 - trouble de l'attention
 - trouble oppositionnel avec provocation
 - Trouble spécifique du développement, de la parole et du langage
 - Trouble envahissant du développement



LES DIFFÉRENTS SUIVIS

Les prises en charge peuvent prendre plusieurs formes :

- Suivi individuel une à plusieurs fois par semaine
- Travail de guidance : enfant + sa famille
- Suivi groupal une fois par semaine



LES DIFFÉRENTS GROUPES PROPOSÉS (1)

- 2 groupes « Peinture » : encadrés par deux psychologues
- 3 groupes « Musique »: 1 encadré par un intervenant musical et une psychologue, 1 autre par un intervenant musical et une orthophoniste, 1 autre encadré par une psychologue
- 1 groupe « Eveil » : encadré par une éducatrice



LES DIFFÉRENTS GROUPES PROPOSÉS (2)

- 1 groupe « Activités manuelles » : encadré par un interne et une éducatrice
- 1 groupe « Espace et Moi » : encadré par une psychomotricienne et une orthophoniste
- 1 groupe « Argile » : encadré par une psychologue et une éducatrice
- 1 groupe « Relax'action » : encadré par une psychologue et une psychomotricienne



LES DIFFÉRENTS GROUPES PROPOSÉS (3)

- 1 groupe « 4 saisons » : encadré par une psychomotricienne et une éducatrice
- 1 groupe « De fil en soi » : encadré par une psychologue et un autre professionnel de la PMI, travail autour de la parentalité



LES BILANS

- Les bilans des différents professionnels sont réalisés dans différents cadres :
 - dans le cadre d'un suivi
 - dans le cadre de la constitution d'un dossier MDPH
 - pour affiner le diagnostic



BILAN PSYCHOLOGIQUE

- Bilans cognitifs : WISC-IV, WIPSI-III, NEPSY-II
- Tests projectifs : Rorschach, Patte noire, TAT
- Tests attentionnels : TEACH, NEPSY
- Profils sensoriels : SPCR



BILAN PSYCHOMOTEUR

- Bilan de motricité globale
 - Bilan de motricité fine
 - Bilan du schéma corporel
 - Bilan de latéralité
 - Bilan du tonus
 - Bilan espace et temps
 - Evaluation des fonctions exécutives
 - Bilan du graphisme
 - Bilan visuo-spatial
- MABC II, NEPSY II,...



BILAN ORTHOPHONIQUE

- Bilan de l'oralité
 - Bilan de communication
 - Bilan de langage oral
 - Bilan de langage écrit
 - Bilan logico-mathématique
- EVALO, ELO, L2MA, BELO, BELEC, ODEDYS, LMC-R, BLM,.....



AUTRES INTERVENTIONS DU CMPEA

- Une fois par mois, une psychologue propose des consultations dans un lycée voisin au service.
- Travail en collaboration avec la PMI



SESAME

- Il existe une association gérée par des membres de l'équipe pour soutenir les actions et les prises en charge du CMPEA.
- Elle récupère des fonds pour mieux faire vivre le service : actuellement, projet de salle d'attente.



L'ENTRÉE DU SERVICE



LA SALLE D'ATTENTE



LE COIN JEU



LES BUREAUX



LES BUREAUX



Merci de votre attention!!

